



Aide Mémoire équipement

Categorie Espoirs

Mis à jour le 16.09.2025



Table des matières

Équipement dans les catégories espoirs	3
Protection faciale, grille (règles 102.1+102.2, 202.2)	3
Protection faciale du gardien de but (règle 202.2)	4
Visière, casque (règle 9.7)	4
Protège-dents (règles 202.3 / 202.4)	5
Protection du cou et de la nuque contre les coupures	5
Protection des oreilles (règle 102.5+102.6, 202.5+202.6)	6
Procédure à suivre en cas d'équipement incorrect dans les catégories espoir (Règle 202.7)	6
Aperçu de l'équipement	7

Équipement dans les catégories espoirs

Protection faciale, grille (règles 102.1+102.2, 202.2)

Tous les joueurs/euses de la catégorie U18 et plus jeune (l'année et non la date de naissance) doivent porter une protection faciale intégrale (visière complète ou grille).

La protection intégrale du visage doit être portée conformément aux règles et se présente comme suit :

1. La mentonnière doit être fermée ; il doit y avoir maximum un espace d'un doigt entre la mentonnière et le menton :



au

2. Les sangles de la protection faciale intégrale doivent être fixées des deux côtés (fermées par un bouton-pression)



3. Le dispositif de blocage de la grille doit être monté et ne doit pas être retiré.



Protection faciale du gardien de but (règle 202.2)

Tous les gardiens/gardiennes de la catégorie U18 et plus jeune (l'année et non la date de naissance) doivent porter une protection faciale intégrale ou doit être construite de manière que ni le puck ni la palette de la crosse ne puissent s'y insérer.

Masque CAT EYE
standard
= interdit aux
moins de 18 ans



Masque CAT EYE
LEGAL JR
= autorisé pour les
moins de 18 ans -
*la canne et le puck
ne peuvent pas
passer*



En cas de doute, un contrôle est effectué à l'aide d'un puck et d'une crosse afin de vérifier s'ils peuvent passer à travers ou non.



Visière, casque (règle 9.7)

Tous les joueurs de champ nés après le 31 décembre 1974 doivent porter au minimum une visière.

Le casque doit être porté de manière que son bord inférieur ne dépasse pas les sourcils de plus d'un doigt. La distance entre la jugulaire et le menton ne doit pas dépasser un doigt.

La visière du casque doit couvrir les yeux jusqu'au bord inférieur du nez et offrir une protection frontale et latérale. La hauteur minimale de la visière doit être de 7,5 cm et elle doit être fixée des deux côtés à l'aide de 2 vis.

Protège-dents (règles 202.3 / 202.4)

Tous les joueurs de champ de la catégorie d'âge U20 (l'année de naissance et non la date de naissance est déterminante) doivent **toujours** porter un protège-dents (de préférence sur mesure) **s'ils ne portent pas de protection faciale complète** (visière intégrale ou grille). Il est recommandé à tous les joueurs U18 de porter un protège-dents.

Si un joueur porte un appareil dentaire qui l'empêche de porter un protège-dents, il doit présenter un certificat médical l'exemptant de l'obligation de porter un protège-dents.

Les femmes qui jouent dans une ligue féminine n'ont pas besoin de protège-dents.

ATTENTION : dans la catégorie U21, les joueurs âgés de plus de 20 ans doivent également porter un protège-dents à tout moment s'ils ne portent pas de casque intégral.

Protection du cou et de la nuque contre les coupures

Pendant toute la durée des matchs et des entraînements de la NL, de la Sky SL et de toutes les ligues juniors, amateurs et féminines, tous les joueurs et joueuses doivent porter une protection de la gorge et de la nuque disponible dans le commerce (magasin de sport). Les infractions à cette règle seront sanctionnées sur la glace conformément aux règles IIHF 9.12, 12.1, 102.7 et 202.7.

Sont considérés comme disponibles dans le commerce, par exemple, les modèles suivants :



Si le modèle ci-contre est porté, le col doit être ajusté au cou. Si ce n'est pas le cas (s'il est trop large), il n'est plus considéré comme conforme aux règles.



Modèles de gardiens de but autorisés :



(Règlement de jeu SEAF art. 130, directives de jeu NL point 11)



Protection d'oreilles (règle 102.5+102.6, 202.5+202.6)

Conformément au règlement de l'IHF, tous les joueurs des catégories U20 et plus jeunes ainsi que toutes les femmes dans toutes les catégories féminines doivent porter des protections d'oreilles.

Dans les catégories juniors en Suisse (U21 / U18 / U16 / U14 / U12 / U9), chaque joueur doit avoir ses protections d'oreilles fixées à son casque à tout moment.

Précision : au niveau U21, les joueurs âgés de plus de 20 ans doivent donc également porter des protections d'oreilles à tout moment.

Procédure à suivre en cas d'équipement incorrect dans les catégories espoir (Règle 202.7)

Un joueur/gardien de but ne peut pas participer au match tant que son équipement non réglementaire n'a pas été mis en conformité ou remplacé.

Si l'arbitre constate ou est informé qu'un équipement est non réglementaire ou mal porté :

1. Infraction → Renvoyer le joueur sur le banc des joueurs → Avertir les deux équipes
2. Infraction commise par n'importe quel joueur → Remplacer l'équipement → Pénalité de méconduite (10')
3. Nouvel équipement incorrect du même joueur/gardien de but → Pénalité de méconduite de match (PMM)

Gardien de but

1. Si l'arbitre constate personnellement qu'un gardien de but de moins de 18 ans ne porte pas correctement son masque, il procède comme suit :
 - Le gardien doit changer de masque ou être remplacé par le gardien remplaçant (avant que le gardien remplaçant n'entre sur la glace, son masque doit être contrôlé).
 - Avertissement à l'équipe
 - Toute nouvelle infraction à cette règle (équipement incorrect) commise par un joueur de cette équipe entraîne une pénalité de méconduite (10').
2. Si une équipe signale à l'arbitre que le masque du gardien adverse n'est probablement pas correct, l'arbitre procède comme suit :
 - Il en prend note.
 - Il contrôle le masque du gardien de but lors de la prochaine pause ou avant la prolongation.
 - S'il n'est pas correct, procéder comme indiqué au point 1.
 - S'il est correct, **aucune pénalité mineure** n'est infligée à l'équipe qui a signalé l'anomalie à l'arbitre, car il n'y a pas eu de retard dans le jeu.

Si les deux masques de gardien ne sont pas en règle, l'équipe a alors les possibilités suivantes :

- La protection intégrale du visage doit être remplacée.
- Si cela n'est pas possible, l'équipe peut continuer à jouer avec 6 joueurs de champ (sans gardien).
- Si une équipe refuse de continuer à jouer, les pénalités correspondantes doivent être prononcées avant que le match ne soit interrompu.

Décision SEAF :

Si les deux équipes se présentent avec des masques de gardien non conformes et que l'équipement ne peut pas être mis en conformité avec les règles, le match est interrompu ou n'est pas disputé.



Aperçu de l'équipement

Joueur est en...	Ligue Active	Catégorie U21	Catégorie U18
Plus âgé que U20	Cou: OUI Dents: Optionnel Oreilles: NON Casque: libre choix	Cou: OUI Dents: OUI (visière) Oreilles: OUI Casque: libre choix	Cou: OUI Dents: NON Oreilles: OUI Casque: intégrale
âgé U20	Cou: OUI Dents: OUI (visière) Oreilles: OUI Casque: libre choix	Cou: OUI Dents: OUI (visière) Oreilles: OUI Casque: libre choix	Cou: OUI Dents: NON Oreilles: OUI Casque: intégrale
âgé U18	Cou: OUI Dents: NON Oreilles: OUI Casque: intégrale	Cou: OUI Dents: NON Oreilles: OUI Casque: intégrale	Cou: OUI Dents: NON Oreilles: OUI Casque: intégrale
Plus jeune que U18	Cou: OUI Dents: NON Oreilles: OUI Casque: intégrale	Cou: OUI Dents: NON Oreilles: OUI Casque: intégrale	Cou: OUI Dents: NON Oreilles: OUI Casque: intégrale